



AVIS PUBLIC

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 9 janvier 2023, le règlement suivant a été adopté et a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 11 mai 2023.

- Règlement 2022-402 abrogeant le règlement 2022-395 décrétant une dépense de 342 950 \$ et un emprunt de 342 950 \$ pour le prolongement du service d'aqueduc sur le chemin Beauséjour.

Ce règlement d'emprunt 2022-402 entre en vigueur le 15 mai 2023.

Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Crabtree, ce 15 mai 2023

Joanie Lagarde
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, **Joanie Lagarde**, greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 15 mai 2023 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 mai 2023.

Joanie Lagarde